

OBJECTIFS :

- Jouer avec d'autres enfants
- Coopérer avec ses équipiers , s'opposer aux adversaires
- Saisir la balle pour tirer et toucher l'adversaire
- Prendre des indices pour esquiver, ne pas se faire toucher
- Observer dans deux directions simultanément (les 2 ballons)

ORGANISATION :

- Terrain : 12m X 8m
- Equipes de 6 à 8 joueurs repérées par des dossards
- 2 ballons de couleurs différentes (si possible comme les dossards)
- Durée du jeu : 5 manches ou 5 mn maximum

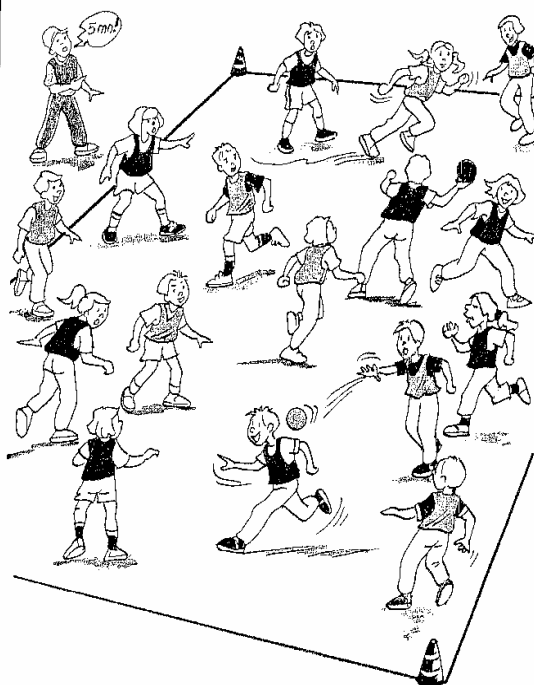
REGLES DU JEU :

But du jeu : toucher un maximum de joueurs de l'équipe adverse (lapins) en tirant avec le ballon.

Déroulement : les enfants se dispersent dans l'aire de jeu. Chaque équipe possède un ballon. Au signal, le porteur du ballon (chasseur) tire sur un joueur adverse ou lance le ballon à un coéquipier. Le joueur touché s'assied sur place et est hors jeu. L'équipe qui a touché tous ses adversaires en premier marque alors un point. Tous les joueurs pris se relèvent et on entame la 2° manche. L'équipe gagnante est celle qui remporte le plus de manches.

Contraintes :

- le porteur du ballon ne peut se déplacer ; il doit tirer ou passer son ballon
- le chasseur ne peut pas tirer sur l'autre porteur du ballon (sauf s'il l'a lancé)
- tout joueur qui sort des limites du terrain doit s'asseoir
- il est interdit de tirer au dessus des épaules (dans ce cas, le lapin n'est pas pris)



Variante 1 : un seul ballon est donné et une seule équipe peut tirer sur les joueurs de l'équipe adverse. Les chasseurs peuvent se déplacer avec le ballon avant de tirer. Si tous les lapins d'une équipe sont assis avant 3mn, ils se relèvent et le jeu continue. On comptabilise le nombre de lapins touchés.

Variante 2 : les deux ballons sont donnés à la même équipe (attaquants) et on compte le nombre de « touchés » en 3 mn . Les enfants touchés ne sont pas éliminés (assis) et continuent de se déplacer pour ne pas être pris à nouveau.

Variante 3 : idem règle du jeu de l'encadré mais les joueurs assis peuvent se délivrer en touchant un des deux ballons. Il est interdit de délivrer volontairement un coéquipier.